

Edition : 2018* Conforme à la norme NFP 98-351

DESCRIPTION

La **BANDE PODOTACTILE BEV LABRADOR MTA** est un système d'éveil à la vigilance au sol en résine méthacrylate teinée dans la masse.

Dispositif tactile destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes (PAM) d'un danger imminent sur leur cheminement, tels que :

- Traversées de chaussée
- Bordures de quai ferroviaire
- Volées d'escaliers
- Passages pour piétons
- Arrêts de bus, tram
- Carrefours...

Elles en détectent les reliefs au pied ou à la canne longue.

Ce dispositif s'insère dans le cadre de la loi n°99-756 du 31 Août 1999.

Leur implantation est rendue obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux sur voirie suite au décret 2006/1657 du 21 Décembre 2006
L'arrêté du 15 Janvier 2007 en précise les modalités.

Au 1^{er} Janvier 2015, l'ensemble des locaux ouverts au public doivent être obligatoirement accessibles aux personnes handicapées. La loi handicap impose aux ERP (Etablissement recevant du public) de répondre aux exigences et aux normes d'accessibilité, en 2015.

*L'accessibilité devra être globale entendue au sens large.
Les dimensions physiques, intellectuelles et sensorielles devront être prises en compte,
sont notamment concernés par d'éventuels travaux ; les passages pour piétons, les feux de signalisation, les postes d'appel d'urgence, les escaliers, les trottoirs.*

Toute volée d'escalier comportant au moins trois marches doit répondre aux exigences suivantes :

En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. *Arrêté du 1^{er} Août 2006 modifié par l'arrêté du 30 Novembre 2007*

Les gestionnaires ont la responsabilité de maintenir en bon état les BEV. Les reliefs doivent avoir une hauteur d'au moins 3 mm pour pouvoir être détectés sans faille. D'autre part, un décollement ou une déchirure du dispositif peut provoquer un trébuchement ou une chute du piéton.

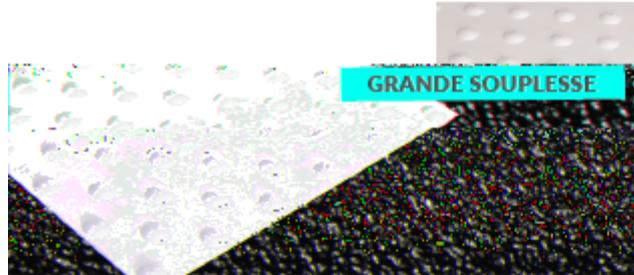
POUR LE PRINCIPE D'APPLICATION

CONSULTER LE SITE
DU CERTU :

[www .certu.fr](http://www.certu.fr)

Edition : 2018* Conforme à la norme NFP 98-351

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

 <p>GRANDE SOUPLESSE</p>		 <p>ANTI-GLISSANCE</p>	
<p>orte anti-glissance / Grande résistance au / Faible encrassement / Grande durabilité / s adaptés à la réglementation / Souplesse / bres de renfort / Teinté dans la masse / stabilité des coloris et des dimensions</p>		<p>Très f trafic Format R S</p>	
<p>Extérieur</p>		<p>DESTINATION</p>	
<p>format : 400x600 mm format : 400x820 mm format : 600x820 mm</p>		<p>DIMENSIONS</p>	
<p>Résine méthacrylate teintée dans la masse</p>		<p>MATIÈRE</p>	
<p>Colle (teintable) ou Héraclès</p>		<p>Adhésive à coller</p>	
<p>Résultat SRT état humide = 0.63</p>		<p>TESTS DE PERFORMANCE*</p>	
<p>Aucune détérioration du produit que soit la température de la bande 23°C ou - Diamètre : maxi 38 mm - mini 3.2 mm</p>		<p>Anti-glissance NF EN 1303-2</p>	
<p>Pas d'altération du produit aux capacités maximales de l'appareil de mesure > 12 mm</p>		<p>Pliures / Souplesse NF EN 1303-3</p>	
<p>excellente tenue aux UV et aux intempéries 250 heures de cycle en UVB + eau</p>		<p>Imbréouillage NF EN 1303-4</p>	
<p>Résultat 36 mesure moyenne à 23°C</p>		<p>Intempéries EN 1303-5</p>	
<p>0% d'écart valeur de la mesure 50°C 65% humidité</p>		<p>durabilité NF EN 1303-6</p>	
		<p>stabilité NF 98-351</p>	

POUR LE PRINCIPE
D'APPLICATION

CONSULTER LE SITE
DU CERTU :

www.cerfu.fr

Edition : 2018* Conforme à la norme NFP 98-351

MISE EN ŒUVRE

SYSTEME Adhésive : Seulement format 40 x60

Adhésive

Pour garantir une bonne adhésion de la BEV avec le système *Adhésive* en extérieur, il est important de suivre les recommandations de la fiche des *Consignes de poses du système de fixation Adhésive*.

à coller

SYSTEME COLLE : Tout formats

Ce système est préconisé en extérieur sur des supports de type :

ENROBE :

Le support doit être propre, sec et exempt de matière non adhérente (poussières, gravillons, graisses, huile etc.)

Les revêtements neufs devront être âgés d'au moins 1 mois et être exempts d'huile de ressuage pour permettre l'application.

BETON :

Après être assuré que le support est propre, sec et exempt de matières non adhérentes (poussières, gravillons, graisses, huile, etc.)

Pour la **chape neuve** laisser au minimum **3 semaines de séchage**.

1/ Faire un grenailage ou ponçage diamant.

2/ Appliquer une couche de **VIAPRIM** au rouleau (environs 500g/m²)

LES ETAPES D'APPLICATION :

1/ Implanter et délimiter la zone d'application sur votre support à l'aide de bande cache.

2/ Mélanger avec un malaxeur électrique les deux composants de la **COLLE MTA** ou de l'**HERACLES**. Faire dépasser le mélange d'environ 5 mm sur votre cache.

3/ Appliquer le mélange à la spatule crantée (denture de 2.5 mm de haut).

Pour les supports plus ouverts :

Il est conseillé d'utiliser une spatule (denture de 5 mm de haut) en raison de :

- Pour la BANDE PODOTACTILE 60x82 : **2 à 4Kg/ Bande en fonction du support.**

- Pour le BANDE PODOTACTILE 42x82 : **1 à 3Kg/ Bande en fonction du support.**

- Pour la BANDE PODOTACTILE 40x60 : **1 à 2kg/ Bande en fonction du support.**

4 / Disposer immédiatement la BANDE PODOTACTILE sur la colle.

Effectuer une légère pression de manière à éviter les occlusions d'air et à faire remonter la colle sur les bords et les angles.

5/ Retirer la bande cache et attendre le durcissement complet avant une remise en circulation piétonne.

POUR LE PRINCIPE D'APPLICATION

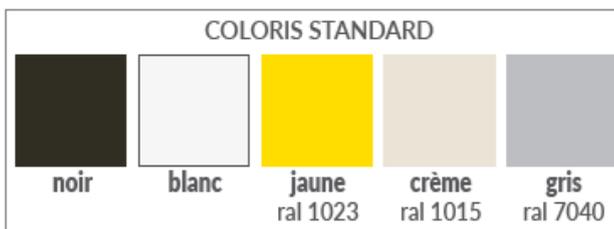
CONSULTER LE SITE
DU CERTU :

www.certu.fr

Edition : 2018* Conforme à la norme NFP 98-351

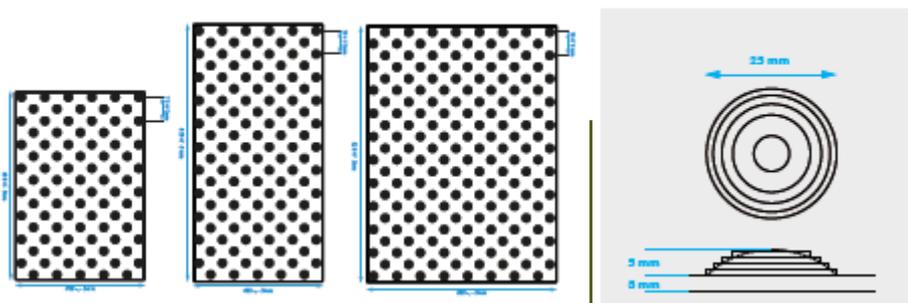
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Teintée dans la masse, la **BANDE PODOTACTILE** existe en différents coloris :



Autres teintes sur demande : cde mini. 40 unités - Tarif : nous consulter

schéma plot BEV



EMBALLAGES

- 4 BANDES pour format 40 x 60cm
- 20 BANDES pour format 40 x 60cm
- 20 BANDES pour format 40 x 82cm
- 10 BANDES pour format 60 x 82cm

Livraison sur palette filmée :

- 15 cartons pour les formats 40 x 82 et les formats 40 x 60
- 20 cartons pour les formats 60 x 82

STOCKAGE

- 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel.
- A Température comprise entre 5°C et 30°C

NE PAS MANIPULER EN DESSOUS DE **5°C**

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

POUR LE PRINCIPE
D'APPLICATION

CONSULTER LE SITE
DU CERTU :

[www .certu.fr](http://www.certu.fr)

Edition : 2015* Conforme à la norme NFP 98-351

ZAC du Bon Puits – B.P. 50123 – 49481 ST SYLVAIN D'ANJOU Cedex

Tél. 02 41 21 14 10 - Fax : 02 41 21 14 18 - e-mail : contact@ore-peinture.fr – www.ore-peinture.fr

POUR LE PRINCIPE